

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2017**

**AVENANT AU CONTRAT COLLECTEAM.**

Le conseil se prononce à l'unanimité pour souscrire l'avenant n°1 du contrat d'assurance collecteam qui concerne le secrétaire de mairie. Le taux d'assurance passe de 0,85 % à 1 %.

**SUBVENTIONS FSL et FAAD.**

Le conseil moins 2 abstentions se prononce pour l'adhésion au Fond de Solidarité pour le Logement à raison de 0 ,61€ par habitant, et à l'adhésion pour le Fond d'Aide des Accédants à la propriété en Difficulté à raison de 0,31€ par habitant.

A savoir que 4082 ménages ont bénéficié de l'aide du FSL en 2016 pour un montant de 1,7 millions d'€, et 500 ménages ont bénéficié du FAAD en 2016.

**SIVU DE LA CHAULIERE.**

Suite à l'intégration des communes d'Issans et de Semondans, les nouvelles commissions sont pilotées par les maires de la manière suivante:

- Affaires scolaires : M. Gaston CHENU
- Périscolaire : M. Henry JOANNES
- Transports : Mme Joelle MATTERA
- Finances : M. Michel PIERNAVIEJA
- Bâtiments : M.Christian PILEYRE.

Chaque commune dispose de 2 titulaires et de 2 suppléants.

Titulaires pour Echenans :

- Christian PILEYRE suppléant : Pascal BARDIN
- Christine GUINARD suppléant : Enzo MANCASSOLA

**BIBLIOTHEQUE**

Le conseil se prononce pour l'attribution d'une somme de 200 € pour le fonctionnement de la bibliothèque.

A savoir si des personnes souhaitent lire des livres en particulier, il est possible de les commander pour livraison par le bibliobus suivant ou par une des navettes qui livrent la Bibliothèque d'Arcey environ 3 à 4 fois par an.

S'adresser à la bibliothèque le mardi soir de 17h à 18h30.

**INFORMATION**

Un présentoir de prospectus a été mis en place à la mairie. On peut y trouver l'ensemble des activités socio culturelles de l'ensemble du pays de Montbéliard ainsi que d'autres informations.

Le conseil municipal

